

Les nouveautés de la médiathèque :

- Autoproduction de semences de solanacées – guide
- La fin des haricots – DVD – 52 min - Butcher
- Libérons la biodiversité, nov 2006n réseau semences paysannes
- Agriculture et santé, M. Moricourt – livre
- Des prospectus issus du Forum de Biovision, Lyon, 2002
- Demain l'homme génétiquement modifié Philosophie magazine, dec 06-janv 07
8 quai Maréchal Joffre,
04 78 42 95 37

Le calendrier des actions :

- le vendredi 2 février, à Montalieu, rencontres autour des initiatives en milieu rural avec Rés'ogm info, Terres de liens, Lo Parvi, à Montalieu (38)
- le lundi 5 février à 18h45, débat sur les ogm à la Cloche, rue de la Charité, Lyon, organisé par Mille et une sciences, avec M. Fichet, Monsanto, Mr Kunzt, CNRS, M. Buisson, Isara et MA Cornu, Rés'OGM Info
- le vendredi 9 février à 20h30, débat sur les ogm à Monbrison (42), avec Gérard Boinon et Michel Stadler, à l'initiative du Centre social.
- Les 23-24-25 février 2007 : salon primevère. Lyon Eurexpo. Pensez à vous inscrire pour tenir le stand.
- Le vendredi 23 février à 20h, salon primevère, conférence de Christian Vélot
- Le jeudi 22 mars, à Poisy (proche Annecy), à l'amphithéâtre du lycée agricole, débat contradictoire sur les ogm avec GE Séralini et ?. Organisé par les Amis de la terre 74, Adabio, La terre en Héritage.

Actualités sur les OGM :

L'actualité en Région Rhône-Alpes

Un essai de maïs ogm à Bourgoin Jallieu est en préparation : une réunion d'information se prépare actuellement pour le 15 février.

Une commune (St Just-Chaleyssins) vient de prendre une délibération pro-ogm.

Le forum de Biovision, rendez vous mondial des biotechnologies aura lieu les 11-14 mars à Lyon, à la cité internationale. Un contre forum est en préparation : nonabiovision@no-log.org

Agence de protection environnementale US : \$1.5 million d'amende pour Syngenta

L'Agence de protection environnementale US (EPA) a condamné Syngenta Seeds à une amende de \$1.5 million pour avoir mis en circulation, de manière illicite et dans plus de 1000 cas, des semences de maïs GM (Bt10). (EPA, 21.12.06)

Nouvelle-Zélande : destruction de 250 hectares de cultures de maïs contaminé

En Nouvelle-Zélande (Hawke's Bay et Gisborne), des fonctionnaires de la sécurité biologique ont donné l'ordre de détruire 258 hectares de cultures de maïs. Les semences utilisées (1'800 kg) étaient contaminées par du maïs transgénique (Bt11). En tant que fournisseur de semences, la firme Syngenta s'est déclarée prête à assumer les frais des dommages causés aux paysans. (The New Zealand Herald, 18.12.06)

Friends of the Earth Europe : les plantes transgéniques ne satisfont pas aux attentes

Une étude récente de Friends of the Earth Europe (FOEE) montre que les plantes transgéniques ne répondent pas encore aux attentes: aucun produit transgénique ne profite au consommateur – que ce soit en terme de prix ou de qualité. Les OGM en agriculture n'ont apporté aucune solution à la faim et à la pauvreté. Les cultures transgéniques sont de moins en moins au service de l'agriculture durable. (FoEE, 8.1.2007)
<http://www.amisdelaterre.org/Les-OGM-pas-aussi-performants-qu.html>

La Confédération paysanne demande un moratoire sur les cultures d'OGM Le Monde 23/01/07.

Les OGM entreront-ils dans la campagne présidentielle ? C'est le voeu que forme la Confédération paysanne, qui lance, mardi 23 janvier, l'appel à un moratoire sur les cultures de plantes transgéniques. Inquiet des nombreux cas de contamination, le syndicat agricole souligne que les dommages en retombent sur les agriculteurs refusant le transgénique. *"La présence d'OGM dans les produits peut remettre en cause la pérennité des systèmes agraires"*, explique-t-il, ajoutant que le développement des OGM provoque de nouvelles faillites des petites exploitations. La Confédération s'appuie sur une décision du conseil des ministres européens de l'environnement du 18 décembre. Celui-ci avait alors refusé de sanctionner l'Autriche, qui bannit la culture du maïs MON 810, le seul actuellement autorisé en Europe. La France ne s'est pas opposée à cette décision. Le Conseil soulignait que ce maïs n'a *"pas subi une procédure d'autorisation conforme à la nouvelle directive"* sur les OGM, la 2001-2018. Or l'autorisation du MON 810 expire en 2007. Le syndicat agricole juge que ces différents éléments justifient que les semis n'en soient pas autorisés au printemps et se propose de démarcher les parlementaires réticents aux cultures transgéniques et les candidats à la présidentielle. Pour son action, il bénéficie de l'appui de Nicolas Hulot qui, lundi 22 janvier, a déclaré : "Dans la mesure où c'est pour moi l'esprit à la lettre du principe de précaution, que ça illustre aussi ce voeu que j'ai énoncé de mettre un terme à des logiques qui n'ont d'autre raison que l'espèce d'inertie culturelle dans laquelle nous sommes, je suis favorable à ce type de moratoire." Hervé Kempf

Le projet de loi sur les OGM sera examiné après les élections

MARC MENNESSIER.

Publié le 19 janvier 2007

http://www.lefigaro.fr/sciences/20070119.FIG000000030_le_projet_de_loi_sur_les_ogm_sera_examined_apres_les_elections.html

BIOTECHNOLOGIES. Le projet de loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) ne sera pas adopté avant la fin de l'actuelle législature, le 23 février. « C'est matériellement impossible, » a reconnu mercredi soir François Goulard, en marge de la présentation de ses voeux au Musée du quai Branly à Paris. Le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, qui pilote ce dossier sensible, a ainsi mis fin à un suspense de plusieurs semaines, contredisant au passage le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, qui assurait le contraire, le mois dernier...

La France risque d'être condamnée à payer une amende astronomique (38 millions d'euros plus 360 000 euros d'astreinte journalière), comme le demande la Commission européenne qui lui reproche de n'avoir toujours pas transposé - plus de quatre ans après la date butoir - la directive 2001-18 sur la dissémination des OGM en plein champ.

Adopté par le Sénat au printemps dernier, le texte de loi, qui ne pourra maintenant être examiné que par la nouvelle Assemblée issue des urnes en juin, devait justement combler cette lacune.

« Nous allons prendre des dispositions d'ordre réglementaire pour régler certains points litigieux qui ne sont pas d'ordre législatif, » a souligné François Goulard. L'instruction du dossier par la Cour de justice de Luxembourg devrait prendre entre douze et dix-huit mois.

Monsanto vient d'être condamné pour publicité mensongère pour son Round Up

Les magistrats de la 5ème chambre correctionnelle du tribunal de Lyon, viennent de condamner l'ancien dirigeant de la société Monsanto Agriculture France à 15000 € d'amende pour publicité mensongère. Les campagnes de publicité de Monsanto présentant à la télévision et sur les emballages le désherbant *Round Up* comme respectant l'environnement, ont favorisé la banalisation de l'usage de ce pesticide, le plus vendu aux jardiniers amateurs. Cette banalisation explique le fort taux de pollution des eaux françaises : les deux molécules chimiques issues du *Round Up*, sont détectées respectivement dans 55 % et 35 % des eaux superficielles

Le bilan des OGM 2006 : **Les OGM ont passé la barre des 100 millions d'hectares cultivés.** Le Monde du 19/01/07

LA SUPERFICIE COUVERTE EN OGM est de 102 millions d'hectares. Elle a crû de 13 % en 2006, après des augmentations de 11 % en 2005, 20 % en 2004, 15 % en 2003 et 12 % en 2002.

QUATRE PLANTES représentent la totalité des OGM cultivés : le soja (57 %), le maïs (25 %), le coton (13 %) et le colza (5 %).

QUATRE PAYS concentrent une grande majorité des OGM : les Etats-Unis (53 %), l'Argentine (18 %), le Brésil (6 %) et le Canada (6 %). Ensuite viennent l'Inde (4 %) et la Chine (3 %).

LA FRANCE a cultivé 4 500 hectares de maïs transgénique en 2006, selon le ministère de l'agriculture.

L'Espagne en a planté de son côté 60 000 hectares.

Analyse du rapport de l'ISAAA par Greenpeace

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/ISAAA-2006>

L'ISAAA est une structure proche des producteurs d'ogm qui publie la seule étude à peu près complète sur les productions d'ogm. Elle fait état de référence mais reste criticable.

La vie de l'association :

Prochain bureau : mardi 20 février 2007 de 18h à 20h au 8 quai M Joffre, Lyon

Prochaine réunion Conseil d'administration : vendredi 9 mars de 9h30 à 16h, au 8 quai M Joffre, Lyon (matin CA, AM : préparation AG)

Prochaine Assemblée Générale : le samedi 31 mars 2007 : statutaire le matin, débats l'après-midi, lieu indéterminé.

Marie-Aude (animatrice) sera absente du 25 février au 6 mars inclus. Voyage d'échanges sur les ogm et les semences paysannes en Roumanie avec Bédé, le Réseau semences paysannes et Inf'ogm.

Coordonnées de Rés'OGM Info : Siège social : 7 rue du jardin des plantes 69001 LYON
04 78 42 95 37, resogminfo@free.fr, www.resogm.org